



EPE - ALGÉRIE TELECOM - SPA

DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE CHLEF

NIF : 000 216 299 033 049

AVIS DE CONSULTATION N° 21/2023

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Chlef lance un avis de consultation N°21/2023 ouvert à la concurrence pour : **ACQUITTION CONSOMMABLE INFORMATIQUE - CONTRAT A COMMANDE -**

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DOT de Chlef, service des achats, contre paiement d'une somme de **1000 DA**.

A l'appui de leurs soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés dans le cahier des charges.

DOSSIER ADMINISTRATIF contenant : Une déclaration de probité, Copie NIF ;

- Copie des statuts; Délégation de pouvoir de signature. Copie de l'extrait du registre du commerce ; Copie CASNOS/et ou CNAS; Copie du l'extrait de rôles en cours de validité, apuré ou avec échéancier de paiement ; casier judiciaire; La convention de Groupement.

OFFRE TECHNIQUE contenant Une déclaration à souscrire; Copies des références professionnelles ; Engagement sur le délai de livraison; Le présent cahier des charges. Attestation bon exécution

OFFRE FINANCIERE contenant : La lettre de soumission. Le bordereau des prix unitaires, Le détail quantitatif et estimatif

La soumission doit être placée sous triple enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure anonyme portera :

**ALGÉRIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE
CHLEF**

AVIS DE CONSULTATION N° 21/2023

**ACQUITTION CONSOMMABLE INFORMATIQUE - CONTRAT A COMMANDE -
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET
D'ÉVALUATION DES OFFRES »**

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à 08 jours, à compter de la date de la première parution du présent avis sur le site web de 08h à 13h.

L'ouverture des plis des offres aura lieu en séance publique à 13h00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à cette séance dont une personne mandatée par l'entreprise.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 120 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

